

Circonscription IEN Angoulême
Sud
École primaire de Sers

REPRISE DE L'ÉCOLE – PROTOCOLE D'ACCUEIL

Ce protocole est valable à compter du 2 juin et jusqu'au 3 juillet 2020 inclus.

1. Composition des groupes :

Quatre groupes ont été créés. Les enfants ne seront pas forcément accueillis dans leur classe. Nous avons pris en compte la capacité d'accueil de chaque classe : 9 pour la classe fraternité et 6 pour la classe égalité.

2. Organisation des groupes selon les semaines :

Les groupes ne pourront pas être accueillis tous les jours de la semaine. Chaque enfant viendra à l'école deux jours par semaine : soit les lundis-mardis (groupes 1 et 3), soit les jeudis-vendredis (groupes 2 et 4). Afin de pouvoir assurer la continuité pédagogique pour les enfants restant chez eux, votre enfant sera susceptible de changer d'enseignant.

Seules deux classes peuvent rouvrir : pour pouvoir assurer au mieux le respect du protocole, afin de pouvoir assurer la continuité pédagogique pour les enfants restant chez eux et par manque de personnel disponible.

3. Les horaires de classe, l'accueil et la sortie des élèves

Afin d'éviter les rassemblements :

- Il vous sera demandé de ne pas sortir de vos voitures. Les enfants seront accueillis à l'école par un agent qui vous fera un signe lorsque l'enfant pourra se diriger vers l'école.

- Des horaires différenciés seront mis en place :

	Entrée en classe	Pause méridienne	Sortie en classe
Classe fraternité (groupes 1 et 2)	8h45	11h45-13h15	16h15
Classe égalité (groupes 3 et 4)	9h	12h-13h30	16h30

4. Les temps de récréation

Ils se passeront de la façon suivante :

Seront proscrits les jeux collectifs, les jeux de balle.

Vous pouvez apporter pour vos enfants une corde à sauter (qu'il ne devra pas prêter aux autres enfants) ou tout autre jeu personnel non encombrant, dans un petit sac prévu à cet effet (éviter les billes ou objets roulants). En cas de perte, l'école ne sera pas tenue responsable.

Des espaces seront dédiés à chaque enfant.

Les trottinettes et vélos pourront être autorisés : un vélo ou trottinette sera désigné par enfant pour la récréation entière. Tout échange sera interdit. Le vélo ou la trottinette sera désinfecté après la récréation.

Afin d'éviter les brassages d'enfants, les récréations seront échelonnées :

	Groupes 1 et 2 (classe fraternité)	Groupe 3 et 4 (classe égalité)
Récréation du matin	10h15-10h30	10h45-11h (groupe 3) ou 10h45-11h15 (groupe 4)
Pause méridienne	11h45-13h15	12h-13h30
Pause de l'après-midi	14h30-14h45	15h-15h15 (groupe 3) ou 15h-15h30 (groupe 4)

Les horaires pourront varier (en respectant un groupe dans la cour) selon les besoins des enfants.

Il est possible que certaines récréations se fassent sous forme de balades dans le village.

5. Des affichages concernant les gestes barrière

Ils seront accrochés aux endroits suivants :

- dans chaque classe
- dans les sanitaires
- dans la cantine
- sur la porte d'entrée menant à la cour de récréation
- sur le tableau d'affichage

6. Les salles de classe

Chaque enfant aura sa table, sa chaise, étiquetée à son nom.

Les tables des enfants seront espacées avec un espace de circulation prévu entre les tables et dans la classe.

Chaque classe aura un agent de disponible afin d'aider au passage aux sanitaires et aux déplacements.

7. Les temps de cantine

Ils seront organisés de la façon suivante :

Deux services seront organisés.

Groupe 1 et 2 (classe fraternité) : Repas à 11h45 puis récréation.

Groupe 3 (classe égalité) : Récréation de 12h à 12h30, repas à 12h30 puis petite récréation.

8. Les temps de garderie

La garderie sera fermée le matin et ouverte jusqu'à 18h le soir uniquement pour les enfants dont les deux parents travaillent. Merci de nous indiquer si votre enfant sera concerné ou non. Le goûter sera amené tous les jours dans une boîte. Il ne sera pas possible de garder les goûters dans un réfrigérateur.

La garderie aura lieu dans les salles respectives des enfants ou dehors s'il y a peu d'enfants. Des jeux et activités adaptés au protocole sanitaire seront proposés : quiz, jeu du ni oui ni non, chansons, écoute musicale, etc. sans oublier les devoirs si besoin.

9. L'organisation des enseignements

Nous ne décroisonnerons plus. Les enfants resteront dans leur classe (les GS deviennent une seule et même classe).

Aucun matériel ne passera d'un enfant à un autre. Chaque enfant aura à sa disposition un bac contenant diverses activités.

Il vous est demandé de prévoir pour chaque enfant : sa trousse avec : crayons de couleurs, feutres, crayon de papier, gomme (et stylos bleu, noir, rouge et vert pour les CP-CE1) – la trousse de la classe suffit ; et une petite gourde ou bouteille d'eau.

Les sacs resteront dans la classe. Les enfants emmèneront leurs sacs en classe le premier jour et les ramèneront le lendemain chez eux. Si les enfants, restent à la garderie, le goûter sera amené dans une boîte tous les jours.

Si un enseignant devait être absent (maladie ou formation), il ne pourra pas être remplacé. Vous devrez reprendre votre enfant avec vous.

La continuité pédagogique pour les enfants restant à la maison pourra être allégée.

10. Pour respecter le protocole sanitaire nous vous demandons de :

De prendre tous les matins la température de votre enfant. Si elle excède 37,8°C, vous ne devez pas mettre votre enfant à l'école.

Ne pas pénétrer dans l'école.

Respecter les distances physiques en dehors de l'école.

Respecter strictement les horaires de sorties et entrées.

Fournir une gourde / bouteille d'eau à votre enfant.

Nous ne pourrons pas vous serrer la main, nous vous saluerons de loin.

11. La cellule COVID-19

Une cellule est mise en place afin de répondre aux problèmes rencontrés. Vous pouvez vous référer à un de ses membres si vous souhaitez faire une remarque.

Membres de la cellule COVID-19 :

- Roland Veaux, maire de Sers – 06 20 94 68 24
- Émilie Jossand, directrice de l'école de Sers – 05 45 60 26 82
- Marie-José Vauzelle, présidente du SIVOS Sers-Vouzan – 06 68 63 11 24
- Christiane Duteil, adjointe communale chargée de la restauration scolaire - 05 45 24 99 79
- Lionel Maherault, adjoint communal chargé de la scolarité – 06 34 44 33 35
- Sophie Douet, représentante des agents des écoles - douetsophie@aol.com
- Patrick Magnon, parent d'élève - pcmagnon@free.fr
- Émilie Patenotre-Cosson, parent d'élève
- Docteur Clément, médecin

Les enseignants des enfants sont aussi des interlocuteurs pour toute question relative à l'organisation.

12. Hygiène et ménage

Le lavage des mains s'effectuera plusieurs fois par jour :

- à l'entrée des élèves à l'école
- avant et après les récréations
- avant et après les repas
- avant et après le passage aux toilettes

→ lorsqu'un enfant se mouche, éternue ou tousse

→ avant la sortie de fin de journée d'école

Les adultes porteront un masque.

Le ménage sera fait deux fois par jour le matin avant l'arrivée en classe et à la pause méridienne.

Les salles seront aérées plusieurs fois par jour.

13. Cas suspect ou avéré de COVID-19 :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

L'enfant sera immédiatement isolé dans la classe Liberté dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

Vous vous engagez à venir chercher votre enfant le plus vite possible si nous vous appelons.

Vous devrez consulter le médecin traitant et éviter les contacts avec d'autres personnes. Étant donné la variabilité des symptômes évocateurs du Covid 19, l'élève pourra avoir un test diagnostique si le médecin le préconise. Négatif, le test (qui peut être un faux négatif du fait du moment du test ou de ses caractéristiques épidémiologiques) pourra être refait au bout d'une semaine avant que l'enfant puisse revenir à l'école.

Dans tous les cas, les locaux subiront un nettoyage approfondi et un certificat médical attestant que l'enfant est apte à retourner à l'école sera demandé.

Si le test s'est avéré positif (le premier ou le deuxième), les services académiques se rapprocheront des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement, qui pourront décider des quatorzaines, une fermeture de classe ou d'école.

Le 29 mai 2020

Émilie Jossand, directrice de l'école de Sers

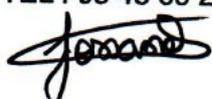
/

signature mairie

/

Signature SIVOS

ECOLE PRIMAIRE
RUE DU CHAMP DE FOIRE
16410 SERS
TEL : 05 45 60 26 82



Signature des parents :